cation. (Bruit.) C'est l'outil forcé de la revision de la constitution de 1875. (Applaudissements sur les bancs socialistes.)

Je demande à la Chambre d'user de son pouvoir.

Il a été fait une tentative de réaction violente qui n'a pas réussi. M. Dupuy a été renversé. M. Casimir-Périer a eu le vertige de la défaite et s'est précipité lui-même.

Puis il y a eu une trêve, mais il y a derrière M. le Président du Conseil des hommes qui ont au dehors un candidat qui s'agite et parle beaucoup.

Le Sénat s'opposera toujours aux réformes nécessaires.

M. CHARLES FERRY. — Le Sénat est très démocrate.

M. JAURÈS. — Vous voulez dire que la Chambre, par rapport au Sénat, est réactionnaire. Pour faire oublier l'amnistie à la réaction, le gouvernement a déposé un projet de loi contre le droit de grève, contre les travailleurs.

Eh bien ! ici, comme pour la loi des suspects, il y a une résistance à outrance. (Applaudissements répétés sur les bancs socialistes). Nous attendrons et nous sommes prêts à aller jusqu'au bout. (Applaudissements sur les mêmes bancs).

### Réponse du Gouvernement

M. RIBOT. — M. Jaurès a parié des gages que j'ai donnés au parti qu'il représente; je n'en ai donné aucun et je n'ai à en donner à personne. En tout cas, je n'en donnerai pas à M. Jaurès.

M. JAURÈS. — Je le sais.

MM. Sembat et Coutant. — Nous n'en voulons pas.

M. RIBOT. — M. Jaurès a sans doute regret de son attitude pendant quelques semaines. Je lui déclare que je lui répondrai toujours à cette tribune quand il s'agira de l'intérêt de la République. (Très bien, très bien.)

Mais on nous fait encore des menaces. Eh ! bien, M. Jaurès se trompe : il nous trouvera toujours. Le projet déposé sera discuté avec la plus grande attention. Je dirai que la proposition de M. Jaurès est indigne d'un parti. Si la Chambre y prêtait la moindre attention (ironiquement) je me rallierais à la revision. (Très bien. Rires.)

On vote sur l'amendement de M. Jaurès.

### LE SCRUTIN

Votants, 483; majorité absolue, 242 : pour, 73 ; contre, 410.

L'amendement est repoussé.

Les chapitres 47 et 48 sont adoptés.

M. SAMARY explique son vote : Plusieurs de mes amis et moi n'avons pas pris part au vote parce que nous croyons que ce n'est pas ainsi qu'on supprimera le Sénat.

M. SAMARY. — Je demande la mise à l'ordre du jour, tout de suite après le budget, de la discussion du rapport fait depuis un an, au nom de la commission d'initiative, sur un projet de révision. (Mouvements divers).

M. RIBOT. — Nous avons promis de faire discuter, après le budget, la réforme des boissons et l'impôt sur les successions. Nous ne pouvons accepter de faire une interversion et de retarder ces discussions. (Rires à l'extrême gauche.)

M. PELLETAN. — Epargnez-nous cette mystification. (Nouveaux rires.)

M. SAMARY. — Je demande alors qu'on mette la discussion de ce rapport à la suite de l'ordre du jour. (Assentiment.)

La séance est levée au milieu d'une assez vive agitation à 7 h. 30.

Séance demain à 1 heure.

## SÉNAT

*Séance du jeudi 14 mars 1895*

Présidence de M. CHALLEMEL-LACOUR, président.

La séance est ouverte à trois heures.

### Les prestations

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur les prestations.

M. E. LABICHE, rapporteur. — Le Sénat, ayant pris en considération l'amendement de M. Sébline qui comporte la suppression de la prestation personnelle, la commission exprime l'avis que la haute Assemblée ne peut se prononcer définitivement avant que les préfets et les conseils généraux aient été consultés, et elle demande l'ajournement de la discussion.

M. Sébline, de son côté, proposait une autre rédaction déterminant le nombre de centimes que les conseils municipaux et généraux pourraient voter en remplacement des prestations.

Le ministre de l'intérieur a télégraphié à tous les préfets pour leur demander leur avis sur la question. C'est pour attendre leurs réponses que la commission propose l'ajournement.

M. LEYGUES, ministre de l'intérieur, confirme les déclarations de M. E. Labiche et réclame à son tour l'ajournement : il importe que les conseils généraux, eux aussi, soient consultés.

L'ajournement est prononcé.

### Le code de procédure civile

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi modifiant l'article 1033 du code de procédure civile.

Cette proposition est ainsi conçue :

« L'article 1033, § 5 du code de procédure civile est remplacé par la disposition suivante :

« Toutes les fois que le dernier jour d'un délai quelconque de *procédure*, franc ou non, est un jour férié, ce délai sera prorogé jusqu'au lendemain. »

Ce texte diffère de celui de la Chambre; qui est ainsi conçu :

« Toutes les fois que le dernier jour d'un délai quelconque, franc ou non, est un jour férié, ce dernier est prorogé jusqu'au lendemain. »

M. THAUMIER, garde des sceaux, demande le vote de ce dernier en faisant observer qu'il est inutile d'ajouter le mot *procédure* puisque la nouvelle disposition s'appliquera uniquement aux délais de procédure et de remplacer le mot *sera* par le mot *est*, puisque tout le monde comprendra, du reste, que la loi n'est pas interprétative.

Le texte du Sénat qui est voté.

C'est le texte voté. Séance lundi.

La séance est levée.

## Revue hebdomadaire télégraphique du coton

New-York, 12 mars. — Le marché au coton a été à la hausse pendant cette période d'avis et les prix sont arrivés à un niveau bien plus élevé. Mais bien commencé, cet une réaction marquée qui pourrait bien persister, rien, en effet, ne justifie le mouvement de hausse qui a été surtout provoqué par le fait que les filateurs de Liverpool avaient acheté pendant la semaine dernière des quantités importantes de coton égyptien. Or, le commerce des marchés ne comprend pas en quoi ce fait pourrait influencer le marché américain, et les haussiers ne peuvent pas nous donner non plus une explication suffisante.

En attendant, les Etats méridionaux avaient augmenté leurs achats, plusieurs maisons allemandes et grecques entraînent dans le mouvement de hausse, le continent européen nous envoyait des ordres d'achat et les spéculateurs d'occasion se montraient sur le terrain. Les prix augmentaient journellement, mais à la fin Liverpool se retirait et les acheteurs commençaient à réaliser.

Certains haussiers espèrent néanmoins que la hausse pourrait se rétablir de nouveau, car la consommation leur paraît très grande pendant l'année courante. Il est vrai que les filateurs Américains ont pris livraison pendant les 5 premiers mois de cette saison de 600,000 balles en plus que pendant l'époque correspondante de la dernière saison et que cette augmentation de 120,000 b. pour les filateurs continentaux et de 120,000 b. pour les filateurs Anglais, ce qui porte l'augmentation à 1,100,000 b. environ. Mais on ne doit pas oublier que les stocks qui se trouvent entre les mains des filateurs sont beaucoup plus grands qu'à l'ordinaire et que cette circonstance aura bientôt une influence marquée sur le marché.

Les arrivages restent importants dans les ports et ont été pendant cette période d'avis de 448,000 balles contre 73,000 balles en 1894. Le journal *Financial Cronicle* raconte qu'une place abondante a bien préparé le terrain et que les travaux des cultivateurs sont en bon train.

Les prix à terme en clôture comparativement à ceux de la semaine précédente ont gagné comme suit, savoir : mars-avril 21 points, mai 20, Juin-Juillet et novembre 18, août, septembre octobre et décembre 19.

Transactions 941,000 balles contre 489,000 balles dans la semaine précédente, soit 452,000 balles en plus en celle-ci.

Prix à terme en clôture du 11 mars.

| Mars | Avril | Mai | Juin | Juill. | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5.72 | 5.72 | 5.75 | 5.75 | 5.71 | 5.82 | 5.86 | 5.91 | 5.95 | 5.90 |

*(Reproduction interdite)*

## NOUVELLES DU JOUR

### Les sermons de M. l'abbé Garnier à Paris
### Une bagarre à la sortie de l'église

Paris, 14 mars. — Ce soir à 9 heures, à la sortie du sermon de l'abbé Garnier à Notre-Dame de Clignancourt, une bagarre a éclaté sur la place Ste-Euphrasie. M. Lépine, qui avait organisé un service d'ordre en prévision des troubles, a fait aussitôt déblayer la place.

Quinze arrestations ont été opérées ; une seule a été maintenue, celle d'un nommé Cordon Emile, 18 ans, membre de la jeunesse socialiste de Saint-Ouen, qui a été trouvé porteur d'une bombe d'artifices. Il a déclaré avoir l'intention de la faire partir pour s'amuser.

### M. Ed. Hervé reçu par le roi de Grèce

Athènes, 14 mars.—Le roi, après avoir reçu M. Edouard Hervé, directeur du *Soleil*, l'a nommé commandeur de l'ordre du Sauveur.

### L'expédition de Madagascar

Grenoble, 14 mars. — Ce matin, à dix heures quinze, sont partis par train spécial, de la gare de Grenoble, quatre compagnies du 106 bataillon de chasseurs qui vont faire partie de l'expédition de Madagascar.

Ce départ a donné lieu à une imposante manifestation militaire, à laquelle s'est associée toute la population.

### Le colonel Gillon

Paris, 14 mars. — Le colonel Gillon, qui commandait le 49e à Bayonne et qui va prendre le commandement du 200e, est père de 14 enfants. C'est lui qui a demandé à partir pour Madagascar.

Ce trait de patriotisme et d'abnégation militaire valait d'être signalé.

### Le tsarewitch à Alger

Athènes, 14 mars. — *Le Tsarewitch* a pu être renfloué. Il a pris sa route vers Corfou, où il doit embarquer le tsarewitch pour le conduire à Alger.

Paris, 14 mars. — Du *Figaro* de demain :

« Le tsarewitch, pendant son séjour sur le littoral algérien, restera à bord. Toutefois, si la température le permet, il fera de temps en temps des descentes à terre.

» En raison du grand deuil du prince, il n'y aura aucune réception ni officielle, ni restreinte à son arrivée, lundi prochain. On annonce que l'impératrice douairière viendra rechercher son fils en avril. »

### La perte du navire espagnol la « Reine-Régente »

Madrid, 14 mars. — A la Chambre, répondant à une question au sujet de la disparition du croiseur *Reine-Régente*, M. Sagasta lit les télégrammes annonçant que les épaves d'un bâtiment de guerre ont été trouvées en plusieurs endroits sur les côtes.

M. Sagasta croit donc que le naufrage du croiseur est probable, mais il ne peut rien affirmer. M. Carvajal, député républicain, prétend que la catastrophe est due à l'augmentation du poids de l'artillerie à l'avant du croiseur.

Les déclarations du premier ministre ont jeté la consternation dans Madrid.

On considère maintenant que la *Reine-Régente* a sombré et que tout l'équipage a péri.

Paris, 14 mars. — La *Reine-Régente* était un croiseur de première classe, en acier, qui a été lancé en 1887 ; il mesurait 98 mètres de longueur sur 15 de largeur, avec un déplacement de 4,800 tonnes et un tirant d'eau de 6 m. 22.

Il était mû par une machine à deux hélices d'une force de 13,000 chevaux. Sa vitesse était de 20 nœuds. L'armement se composait de 4 canons de 20 centim., modèle Hontoria, de 6 canons de même modèle de 12 centim., de 9 canons à tir rapide et de 6 mitrailleuses. Il possédait en outre 6 tubes lance-torpilles.

### Le droit d'accroissement
### La manifestation des pauvres

Paris, 14 mars. — La manifestation des pauvres de Paris contre le projet de nouveaux impôts d'accroissement n'a pas eu lieu.

A 3 heures, heure indiquée pour la manifestation, il n'y avait place de la Concorde que quelques groupes de curieux stationnant devant la grille des Tuileries et attirés là par un déploiement des forces inusité.

M. Lépine était sur les lieux donnant des ordres. Jusqu'à 4 heures il n'y a pas eu d'incident. A ce moment, les gardiens de la paix vont amener au poste des Tuileries quatorze camelots qu'ils avaient trouvés dans les rues voisines portant des pancartes jaunes sur lesquelles on lisait : « Ne votez pas : l'impôt d'accroissement c'est l'impôt sur la misère. »

Les curieux sont devenus un peu plus nombreux. Parmi les personnes arrêtées se trouvait un rédacteur du *Peuple français* qui avait protesté contre l'arrestation d'un camelot. Il n'y a eu aucune manifestation rue Cadet.

### La commission des conventions

Paris, 14 mars. — La commission des conventions a entendu aujourd'hui les rapports des deux sous-commissions qu'elle avait nommées pour examiner les frais de publicité des compagnies et celle du ministère des travaux publics.

Une courte discussion générale aura lieu ensuite.

Elle fixera par la nomination d'un rapporteur.

La commission n'a pas communiqué de procès-verbal.

### L'impôt sur les revenus

Paris, 14 mars. — La commission extra-parlementaire de l'impôt sur les revenus vient de prendre une importante décision. Elle a émis l'avis qu'il n'y avait pas lieu d'exempter la rente française dans un système d'impôt sur les revenus. Il faut donc s'attendre, à la suite de cette décision, à la voir ratifier et voter l'impôt sur la rente.

### Nouveaux scandales

Paris, 14 mars. — M. Doppfer, juge d'instruction, a entendu cet après-midi M. Auger, ancien officier de paix, chef de la brigade des jeux. Cette audition est relative à une importante affaire dans laquelle seraient compromis, dit-on, MM. Auger, Ch. Laurent, ancien conseiller municipal de Paris, directeur du journal *Le Jour*, et un nommé Wehling, tenancier d'un café des boulevards, pour lequel aurait été obtenue d'un ancien préfet de police l'autorisation de tenir un jeu de « baraque, » alors que cette autorisation était refusée à tous ses concurrents.

### Le procès Coquelin aîné

Paris, 14 mars. — La première chambre du tribunal civil de la Seine a rendu aujourd'hui son jugement dans le procès intenté par la Comédie française à M. Coquelin aîné. Le tribunal s'est déclaré compétent en ce qui concerne la demande d'interdiction à M. Coquelin de jouer sur les théâtres de Paris, mais incompétent en ce qui touche l'interdiction sur les théâtres des départements.

En conséquence, le tribunal a interdit à M. Coquelin de jouer sur aucun des théâtres de Paris sans l'autorisation du ministre des beaux-arts.

Faute par lui d'obéir à cette injonction, le tribunal condamne M. Coquelin à payer cinq cents francs de dommages-intérêts par chaque représentation, pour les trente premières; après quoi le tribunal statuera à nouveau. Le tribunal condamne M. Coquelin aux dépens et rejette la demande de la Comédie-Française qui réclamait la suppression de la pension servie à M. Coquelin et la restitution de 200,000 francs qui lui ont été remis à son départ de la Comédie comme représentant sa part dans l'avoir social.

### La grâce du capitaine Romani

Rome, 14 mars. — Parmi les grâces signées aujourd'hui par le roi Humbert à l'occasion de sa naissance se trouve celle du capitaine Romani.

Le roi a gracié également un certain nombre de condamnés de la Sicile et de la Calabre détenus pour participation à la révolte des Fasci.

Le décret amnistie en outre les délits contre la sécurité de l'Etat ainsi que les provocations à ces délits, pourvu qu'il ne s'agisse pas d'une peine supérieure à trois ans et qu'ils ne soient pas connexes avec les délits contre les personnes ou les propriétés.

Le cas du capitaine Romani appartient donc à la dernière catégorie de l'amnistie et l'action pénale contre lui se trouve par conséquent éteinte.

Le capitaine Romani va être remis en liberté.

Rome, 4 h. 47 soir. — Le capitaine Romani vient d'être mis en liberté.

Paris, 14 mars. — La nouvelle de la grâce du capitaine Romani a été accueillie avec une vive satisfaction dans les couloirs de la Chambre. On se félicitait de voir ainsi tranchée une question irritante. Mais il faut avouer que l'Italie ne bénéficie guère de cette satisfaction.

« C'est de la moutarde après dîner, disait tout à l'heure M. Gauthier de Clagny. Le capitaine Romani ne devait pas être condamné; il a fallu donner entorses sur entorses à la justice et à la loi pour le condamner, et une fois condamné, la grace aurait dû intervenir de suite.

— « C'est le renvoi devant la Cour d'assises qui a fait peur au roi Humbert, dit de son côté M. Le Hérissé. Il comptait moins sur ses jurés que sur ses juges. Un acquittement eût été pour lui un tel soufflet qu'il n'a pas voulu en courir la chance ; nous ne lui en devons aucune reconnaissance.

— « C'est vrai, ajoute M. de Montfort, on est reconnaissant d'un bienfait, non d'un acte de simple justice. »

Et ainsi des autres. Ce n'est pas encore la grâce du capitaine Romani qui améliorera les rapports des deux nations.

### Bruit d'un voyage du tsar à Berlin et à Paris

Berlin, 14 mars. — Selon la *Gazette du Peuple* de Cologne, le tsar et la tsarine viendraient ici au mois de mai. Ils se rendraient ensuite à Paris et rentreraient en Russie par Vienne. Ils n'assisteraient pas aux fêtes de Kiel.

### Réunion du Conseil de cabinet

Paris, 14 mars. — Les ministres se sont réunis ce matin en conseil de cabinet, au ministère des finances, sous la présidence de M. Ribot.

L'ESPIONNAGE

M. Trarieux, garde des sceaux, a fait approuver un projet de loi qu'il vient d'élaborer d'accord avec ses collègues de la guerre et de la marine et qui est relatif à la trahison.

Ce projet, qui va être incessamment soumis à la commission de l'armée de la Chambre, ne contient aucune disposition concernant l'espionnage. Les faits d'espionnage feront l'objet d'un projet de loi spécial.

LA QUESTION DE LA GRÈVE DES HOUILLEURS

M. Ribot a rendu compte de l'entrevue qu'il a eue hier avec les délégués des ouvriers des manufactures d'allumettes.

A la suite de cette entrevue, les ouvriers ont décidé de reprendre le travail aujourd'hui même.

LES HOUILLEURS DU CRU

Le président du conseil a également entretenu ses collègues de la démarche faite hier auprès de lui par le bureau du groupe viticole de la Chambre.

Il a été décidé que dans le cas où les représentants du Midi demanderaient à la Chambre de disjoindre du budget de 1895 la question des houilleurs du cru, le gouvernement ne s'opposerait pas à cette motion.

Toutefois le cabinet insistera très vivement pour que le projet de réforme des boissons vienne en discussion après le vote du budget.

### Le taux d'escompte de la Banque de France

Paris, 14 mars. — Le taux d'escompte de la Banque de France est réduit à 2 0/0, et pour les avances à 3 0/0.

### Les fêtes de Kiel

D'après une dépêche de Kiel, le cérémonial de l'inauguration du canal serait déjà réglé en partie.

Le yacht impérial *Hohenzollern* et le *Kaiser-Adler*, ayant à bord l'Empereur et les membres des familles régnantes d'Europe, passeraient les premiers le canal. Ils seraient suivis du cuirassé *Worth*, commandé par le prince Henri de Prusse.

Si ce dernier renseignement est exact, on ne peut s'empêcher de trouver d'assez mauvais goût le choix d'un cuirassé dont le nom rappelle une de nos défaites de 1870. Sont ce là les égards auxquels nous avons le droit de prétendre et dont le gouvernement français avait le devoir de stipuler avant tout l'observation.

### L'expédition de Madagascar

Lyon, 14 mars. — La première compagnie du 200e régiment de marche — partie hier de Paris — est arrivée ici ce matin à cinq heures dix minutes, par un temps maussade et froid.

Au moment du train, les hommes sautent en bas des wagons et en deux minutes sont alignés sur le quai de la gare, l'arme au pied. Dix minutes après ils sont au repos.

Ils portent presque tous des fleurs qui leur ont été jetées à Paris, et sont fanées, dans tout le trajet, l'objet de manifestations enthousiastes. Il ne laissent pas derrière sur l'imposante manifestation qu'a signalé leur départ de la caserne de la Pépinière et le trajet jusqu'à la gare de Lyon.

A 6 heures, la compagnie se met en marche pour le camp de Sathonay, distant de 8 kilomètres.

A ce moment arrive de Dreux la 2e compagnie qui à 6 h. 30, prend la même direction. Les trains qui arrivent à la gare de Vaise et de Collonges-sur-Saône à 8 h. 09, 11 h. 22, 2 h. 02, 3 h. et 3 h. 47 venant de Montpellier, Agen, Aurillac, Tours, Orléans et Poitiers, amèneront chacun d'autres nouvelles compagnies.

Demain le 200e sera complet et le colonel Gillon en passera la revue.

### Au Vatican

Rome, 14 mars. — Plusieurs évêques des Etats-Unis seront adressés au Saint-Siège, pour que lui soit soumis la question des trois sociétés ouvrières ne reçoive pas une publication officielle. Ces évêques espèrent pouvoir calmer l'agitation qui s'est produite.

Le Vatican a envoyé des instructions à Mgr Agliardi, nonce de Vienne, au sujet des questions sociales, mais, d'après ce que l'on m'assure, dans le sens que je vous ai dit.

Une congrégation cardinalice se réunit aujourd'hui même pour examiner la question Lichtenstein.

Rome, 14 mars. — A l'occasion des fêtes du treizième centenaire de l'évangélisation de l'Angleterre, le Souverain Pontife renouvellera l'appel aux anglicans en faveur de leur retour à l'unité. Sa Sainteté adressera à cette occasion une lettre aux évêques catholiques anglais.

### Un prêtre acquitté

Chaumont, 14 mars. — M. l'abbé Racq, curé de Rouyeux, poursuivi devant la cour d'assises pour affaire de mœurs, vient d'être acquitté par le jury à l'unanimité. Ce verdict, en donnant satisfaction à la conscience publique indignée des accusations portées contre cet honorable ecclésiastique qui, au moment de son arrestation, a reçu des témoignages si sincères de sympathie, mettra peut-être fin aux odieuses manœuvres d'une secte dont la haine semble poursuivre, en ce moment, le clergé haut-marnais.

### La reine Victoria en France

Cherbourg, 14 mars. — La reine d'Angleterre, arrivée hier soir à Cherbourg, est repartie ce matin pour le littoral méditerranéen. Comme d'habitude, elle n'a pas traversé Paris.

### La perte de la « Reine Régente »

Madrid, 14 mars. — D'après les dernières nouvelles, la frégate la *Reine-Régente* aurait été aperçue échouée au lieu nommé Acceitunas Bajos par un vapeur français que le mauvais état de la mer aurait empêché de lui porter secours.

### Interview du duc d'Orléans

Le *Matin* publie une conversation d'un de ses rédacteurs avec le prince d'Orléans.

Le jeune prétendant a déclaré que la crise présidentielle ne le surprendrait nullement.

En République, dit-il, il faut s'attendre à tout, crise ministérielle, présidentielle, complications de toute nature.

Le duc d'Orléans explique ensuite comment, ayant appris la démission de M. Casimir-Périer il se rendit à Douvres; mais il démenti qu'il avait frété un vapeur. Est-ce que l'heure était venue, a-t-il dit ?.

En ce qui concerne M. Félix Faure : Puisqu'il fallait choisir, plutôt celui-là qu'un autre.

Comme son interlocuteur lui faisait observer que le Pape avait recommandé aux fidèles de ne pas combattre la République, le prince après un silence, dit en souriant :

Mais quelle autre raison pourrait avoir Sa Sainteté d'adhérer à la République, si ce n'est celle du fait accompli ? Croyez-vous que, le jour où je monterai au trône, le St-Père me refusera la bénédiction, si je la lui demandais ?

Quand et comment espérez-vous remonter sur le trône ? lui demanda ensuite son interlocuteur. Ah, ce temps là m'est secret. Sachez seulement que je travaille et que je lutterai jusqu'au succès, jusqu'à la victoire.

### Le cercueil de Victor Hugo

Le cercueil de Victor Hugo, qui était déposé depuis les funérailles, c'est-à-dire depuis 1885, sur un catafalque provisoire à l'entrée des caveaux du Panthéon, a été transporté, hier, à 4 heures, dans un caveau définitif. La famille du poète et des représentants de l'administration étaient seuls présents.

Le caveau de Victor Hugo est voisin de celui du président Carnot.

### L'insurrection de Cuba

Madrid, 14 mars. — Une dépêche officielle de la Havane annonce qu'une bande d'insurgés a été battue à Guayambo. Elle a eu 50 tués ou blessés. Les troupes du gouvernement n'ont perdu que six hommes.

### Les courses d'Auteuil

Paris, 14 mars. — Prix Giroflay : 1er, Eperlan; 2e, Concorde, 3e, Cécile. — Prix Persano : 1er, Sauveteur; 2e, Troubadour; 3e, Acajou. — Prix de Longchamp : 1er. Chatillon; 2e, Old-Bridge; 3e, Isère. — Prix Chimère : 1er, Champenay; 2e, Sénégal; 3e, Riquet. — Prix Sin-Picard : 1er, Mondeville; 2e, Joueur de Flûte; 3e, Bayau. — Prix du Pré Catelan : 1er, Doucette; 2e, Soligman; les autres tombés.

## LA SITUATION DU COMMERCE ANGLAIS
### EN FÉVRIER

On écrit de Londres que les rapports du commerce et la navigation en février montrent des chiffres peu favorables quant à l'importation et à l'exportation. Mais on ne doit pas oublier qu'en février 1894 une activité exceptionnelle a régné dans plusieurs branches de commerce, tandis que cette année-ci la navigation était interrompue par la glace dans bon nombre de ports importants.

Les importations en février 1895 montaient à liv. st. 28,143,489, elles sont en diminution de liv. st. 5.849,506, soit 17 2 0/0. En février 1894, l'augmentation avait été de 14 2 0/0. La diminution en 1895 frappe presque chaque article de la liste, à l'exception du tabac et des colis postaux. Les articles d'alimentation ont diminué de liv. st. 1,072,000; le sucre, à lui seul, est en diminution de 600,000 environ. Cette situation peu favorable frappe en premier lieu l'Allemagne qui nous envoie, vers cette époque de l'année, de grandes quantités de marchandises.

Le blé que la Russie et les Etats-Unis nous envoient a monté en valeur de liv. st. 144,000 environ; les envois de blés de l'Inde ont diminué. L'orge que la Russie nous fournit est en diminution de liv. st. 1,064,000 contre le mois de février 1894

Les matières textiles ont diminué de L 1,954,000 car la laine australienne montre une diminution de L 1,042,000, tandis que son importation avait été très considérable en février 1894, le jute a diminué de L 275,000 et le lin de L 231,000. Le coton a augmenté comme quantité, surtout en ce qui concerne les envois des Etats-Unis, mais la valeur totale de cet article a diminué de L 217,000.

Dans la réduction de la valeur des métaux importés, qui monte à liv. st. 226,000, l'argent occupe la première place. Le mercure, au contraire, a augmenté de liv. st. 67,000. Pour les deux premiers mois de l'année 1895, la réduction des importations est de liv. st. 7,501,191, soit de 10 4 0/0.

Les exportations en février 1895 montent à la somme totale de l. st. 15.968,395, et se trouvent en diminution de l. st. 1,711,054, soit 9.6 0/0. Les principaux articles atteints par la diminution sont les matières textiles; la différence contre 1894 est de l. st. 642,000. Les tissus en coton ont diminué de l. st. 961,000, principalement dans le commerce avec l'Inde et la Chine. De l'autre côté, les tissus en laine, demandés principalement par les Etats-Unis, ont augmenté de l. st. 285,000. Les Etats-Unis ont aussi été les meilleurs clients pour les tissus en lin dont l'exportation a augmenté de l. st. 80,000.

Le charbon a diminué de liv. st. 421,000. Les métaux ont perdu liv. st. 305,000 ; la diminution dans l'exportation des câbles pour télégraphe est à elle seule de liv. st. 123,0 0. La diminution du cuivre est de liv. st. 62,000, et du fer de liv. st. 51,000. L'étain a augmenté de liv. st. 100,000 à cause d'achats américains. Les produits chimiques ont diminué de liv. st. 83,000. Pour les deux premiers mois de 1895, les exportations ont diminué de liv. st. 1,638,698, soit de 4 5 0/0

**Situation météorologique.** — Rouhaix, 15 Mars—Hauteur barométrique : 771 Température :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| A 7 | heures du matin | 3 | degrés | au-dessus de zéro. |
| A 1 | — du soir | 9 | — | au-dessus de zéro. |
| A 5 | — — | 10 | — | au-dessus de zéro. |

## CHOSES ET AUTRES

Calino fait des observations à la nourrice, qui se met à rire.

— Sachez, nounou, que nous vous avons prise pour nourrir Aubin et non pour nourrir nous.

***

Un enfant à sa mère, au moment de partir à la promenade :

— Maman, si tu emportais quelques bonbons, pour si je me mets à pleurer dans la rue ?


**HUILES DU CONGO**

*Jeunesse et beauté de la chevelure par les huiles parfumées du Congo. Refuser tous flacons ne portant pas sur l'étiquette le nom* **Victor Vaissier.**


## CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

**Nous soumettons** la pétition suivante à nos concitoyens :

« PÉTITION A MONSIEUR LE PRÉFET DU NORD

» Roubaix, 14 mars 1895.

» Monsieur le Préfet,

» L'administration municipale de Roubaix vient de vous soumettre un arrêté interdisant aux prêtres catholiques de porter ostensiblement le Saint-Sacrement aux infirmes et aux malades.

» Le cérémonial qu'on voudrait abolir est pratiqué de temps immémorial dans la ville de Roubaix, sans qu'il y ait jamais amené d'inconvénient d'aucune nature, ni soulevé de réclamations de la part des cultes dissidents. Nous pouvons ajouter que le clergé y a toujours apporté la prudence et les ménagements que réclamaient les circonstances.

» L'arrêté du maire de Roubaix est donc inspiré seulement par une pensée d'hostilité contre le culte de la majorité de la population.

» Pour ces motifs, nous, soussignés, électeurs habitant la ville de Roubaix, avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Préfet, d'annuler cet arrêté municipal, en vertu des pouvoirs que vous donne l'article 95 de la loi du 4 avril 1884. »

On pourra signer cette pétition dans les bureaux du *Journal de Roubaix*, à partir de vendredi matin à onze heures.

Des exemplaires seront mis à la disposition des citoyens qui voudront recueillir des signatures.

*Avis important.* — Les pétitions adressées aux autorités constituées devant être formulées sur papier timbré, on trouvera dans nos bureaux des feuilles simples au prix de soixante-dix centimes (60 c. de timbre et 10 cent. pour les frais matériels du pétitionnement) et des feuilles doubles au prix *d'un franc trente centimes* (1 fr. 20 de timbre).

UN NOUVEAU CENSEUR DE LA BANQUE DE FRANCE. — Dans séance du 7 mars, le Conseil général de la Banque de France a nommé, censeur de la succursale de Roubaix-Tourcoing, M. Albert Masurel, filature et tissage de coton à Roubaix, Linselles et Dunkerque.

Comme son prédécesseur, le regretté M. Bernard Cuvillier père, M. Masurel représentera, dans le Comité de Censure de la Banque, l'industrie du coton, si importante dans notre région.

**Des moyens de développer le commerce français en Chine. — Visite de M. Ramasse.** — Nous avons, dans notre précédent numéro, publié l'avis de la Chambre de Commerce annonçant la visite de M. Ramasse, chargé par M. le Ministre du commerce de fournir aux négociants et industriels de notre ville des renseignements pour le développement du commerce français en Chine.

M. Ramasse a fait déjà un long séjour en Chine et il est parfaitement initié aux usages commerciaux et besoins du pays : ses indications sur ces divers points sont donc précieuses à recueillir. Notre industrie locale a peu ou point de débouchés directs en Chine : l'occasion se présente donc d'étudier la question de près. Cette étude peut se faire d'autant plus facilement que M. Ramasse emporte avec lui une collection très complète d'échantillons des produits importés sur les marchés chinois pour lesquels il est à même de fournir des données très exactes sur les prix de vente, les modes d'emballage et d'empaquetage, les conditions de paiement, etc.

M. Ramasse est arrivé à Roubaix jeudi matin et a installé dans la salle des délibérations de la Chambre de commerce, à la Bourse, ses collections, dans lesquelles les tissus occupent une grande place. Cette exposition présente un réel intérêt et mérite d'être examinée avec la plus sérieuse attention.

Nous y avons remarqué les échantillons des étoffes qui se produisent ici : satins de coton, laine, amazones, cachemires, serges, étamine, draperie, etc. Le tissu de coton est grandement représenté : articles imprimés, velours, etc.

Une marchandise de grande vente en Chine, c'est la couverture : la collection en renferme quelques types.

Nous y trouvons aussi du drap Melton, de la laine à tricoter, des tulles, des peluches, des soieries, etc., etc.

Malheureusement, ce commerce d'importation de tissus en Chine est presqu'exclusivement entre les mains des Anglais, et pourtant, le type d'amazone de nuance « cacadcès » provient probablement de la fabrique de Roubaix, et a été introduit par l'intermédiaire des commissionnaires de Bradford ou de Londres jusque dans l'Extrême-Orient.

Mais pour prendre en Chine la situation qui nous revient, il faudrait nous conformer aux usages et au goût des acheteurs. Ainsi, le tissu doit avoir une largeur de 30 à 32 pouces anglais, c'est-à-dire 91 centimètres au maximum; la pièce est de 36 yards, soit environ 27 mètres. Les nuances peuvent paraître baroques à nos Européens : le jaune, par exemple, est la couleur des grands mandarins, et plus les nuances sont claires, plus elles sont recherchées.

Enfin, les pièces ont besoin d'être parées d'une certaine façon, les têtes sont très ornementées.

Voilà tous renseignements que M. Ramasse donne très obligeamment et avec une réelle compétence à tous les industriels et négociants qui vont le visiter.

Comme moyens pratiques d'ouvrir ces débouchés en Chine, voici quelle serait, d'après M. Ramasse, la combinaison à adopter. On devrait créer à Shanghaï, le centre du commerce de l'empire du Milieu, un comptoir commercial français dont la direction serait confiée à un agent officieusement reconnu par le gouvernement français. Ce comptoir, où seront réunis les types de nos produits, servira d'intermédiaire près des consommateurs chinois. Les affaires se traiteront sur traites documentaires, et les difficultés seront déférées à un tribunal mixte composé d'un mandarin chinois et du consul français.

Telle est la combinaison dans ses grandes lignes : M. Ramasse se mettra très volontiers à la disposition des intéressés pour leur donner toutes les informations nécessaires.

M. Ramasse qui a reçu, jeudi, de nombreuses visites, séjournera encore toute la journée de vendredi à Roubaix, puis il se rendra à Tourcoing samedi. Nous ne saurions donc trop vivement engager nos industriels et nos négociants à se rendre à la Bourse pour visiter la collection et recueillir des renseignements dont ils pourront tirer le meilleur profit.

J. P.-L.

**Conférence à la Société de Géographie.** — Nous venons d'apprendre que, par suite de maladie grave, survenue dans la famille de M. Leger, l'aimable conférencier ne pourra donner demain sa conférence sur les *Voyageurs russes en France*.

Le sympathique secrétaire-général de la Société de Géographie de Lille, M. Merchier, veut bien le remplacer et parlera du conflit sino-japonais, en illustrant sa causerie de nombreuses vues lumineuses sur la Chine et le Japon.

**Un incendie, rue de l'Ermitage.** — Un commencement d'incendie s'est déclaré, jeudi, vers quatre heures et demie du matin, chez M. Alexandre Moormann, apprêteur rue de l'Ermitage. La concierge, réveillée en sursaut, donna l'alarme ; en même temps, les voisins accourus organisaient les premiers secours, en attendant l'arrivée des pompiers.

Le feu avait pris naissance dans la partie supérieure du massif des générateurs et s'était communiqué à la toiture.

Une demi-heure après l'arrivée des pompiers, tout danger était conjuré.

Les dégâts sont évalués à 2,000 francs.

Pendant toute la journée de jeudi, les deux cents ouvriers occupés chez M. Moormann, ont dû chômer. Ils reprendront le travail aujourd'hui, vendredi.

A six heures du matin, les pompiers, sous les ordres de M. le commandant Hubert, sont rentrés à leur hôtel.

M. Villain, commissaire de police, a ouvert une enquête, à l'effet de connaître les causes du sinistre.

**La Bouchée de Pain et le Refuge de Nuit.** — *Journée du jeudi 14 mars.* — Hommes et femmes, 710 ; enfants 1040 ; total, 1750, ; refugés, 29 lits occupés.

**Menus faits.** — Les deux hommes dont nous avons annoncé l'arrestation, mercredi soir, sous l'inculpation de vol de liqueurs à Tourcoing, sont les nommés Pierre Bachelomeus, âgé de 35 ans, peintre et Victor Vampasterberghe, marchand de volailles, rue de la Chaussée.

— Une petite *balayeuse*, ne portant aucune indication, a été trouvée, jeudi matin, rue de la Croix, et remise au commissariat de la rue des Arts, où elle est à la disposition de son propriétaire.

**Wasquehal.** — *Avis aux contribuables. — Mutations foncières pour 1896.* — M. le percepteur des contributions directes se rendra, le 24 mars, à dix heures du matin, à la mairie de Wasquehal, pour recevoir la déclaration des mutations survenues dans les propriétés bâties et non bâties.

— *Enquête de commodo et incommodo.* — Le maire de Wasquehal informe ses administrés, que du dimanche 17 au jeudi 28 courant, de 9 heures du matin à midi, il sera procédé, à la mairie de Wasquehal, à une enquête de *commodo et incommodo*, relativement à la demande faite par M. Léon Hermann, boucher à Wasquehal, tendant à maintenir en activité la tuerie qui existe déjà dans l'établissement qu'il occupe, en cette commune, à la place.

**Lannoy.** — *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal de Lannoy se réunira en session extraordinaire aujourd'hui vendredi, à 8 heures du matin.

### Ce qu'on annonce

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE : POUR LE CHARBON, 488, rue de l'Alma, Roubaix. — L'assemblée générale de la société aura lieu le dimanche 17 mars, à trois heures et demie précises, au siège social, ordre du jour : 1° Lecture